



RGPP:

bilan du budget 2009! et RGPP 2

Il faut être syndicaliste et passablement obsessionnel pour aller regarder dans les 750 pages du rapport n°2651 de l'assemblée nationale. Puis, fouiller au tome II, sobrement intitulé « commentaire des rapports annuels de performances par les rapporteurs spéciaux » pour trouver les quelques pages consacrées à la justice.

Nous constatons alors que notre direction reçoit le satisfecit de l'UMP, pour avoir bien appliqué le projet de casse de notre administration!

Pensez donc, en 2009, les crédits ont baissés de 9,68% pour les autorisations d'engagement et de 2,51% sur les crédits de paiements et nous n'avons même pas consommé la totalité de ces crédits!

En plus sur un plafond d'emplois de 8951 ETPT, nous n'en avons consommé que 8603 et que **nos effectifs ont BAISSÉ de 362 ETPT**... Nous sommes assez loin du discours sur le 50 ETP en moins derrière lequel le directeur s'était caché à l'annonce du budget!

Enfin, il est toujours énervant de savoir que la totalité des crédits de personnels n'ont pas été consommés (pour 4,62 millions d'euros!) alors que chacun se souvient de bazar du mois de décembre où les primes annoncées n'ont pas été payées, que des salaires n'ont pas été versés... Quelles sanctions envers les « dieux de la gestion » du ministère qui ne savent même pas suivre leur budget et déléguer des crédits??? Aucune, y'a que les petits qui trinquent!

Les leçons à retenir, c'est que lorsqu'on nous dit que le budget est maintenu, il baisse de 10% et que lorsqu'on nous annonce 50 postes en moins c'est 360 à l'arrivée...

Chacun fera les calculs! En 2010 c'était 150 ETPT avoués qu'il fallait fermer, attendons-nous donc à beaucoup plus... L'objectif de la direction est d'arriver aux 7653 emplois annoncés par la carte des emplois à la fin 2011 (*document signé « Rousset 2010 » et remis par le sous-directeur lui-même*) :

- missions éducatives 6449,10 ETPT
- DIR et DT 1091 ETPT
- Plates-formes : 113,40 ETPT

la soustraction est simple, on vous fait grâce des virgules :

$8603 - 7653 = 950$ *postes supprimés en 2010 et 2011*
soit sur 3 ans : $950 + 362$ de 2009 = **1312 postes soit 15% des effectifs!**

Comme ce sont les « fonctions supports » (administratifs et techniques) qui paient le plus, il ne faut pas s'étonner que l'administration fonctionne beaucoup moins bien! Et comme elle fonctionne moins bien, il sera plus facile de la privatiser : Tiens, c'est l'histoire de « la Poste » qui se répète! Un hasard??

Et maintenant RGPP2...

Comme la volonté politique de régression générale des services publics et de privatisation tous azimuts reste la marque de fabrique du pouvoir, nous avons depuis le fin juin un nouveau plan triennal jusqu'en 2013!!!

Montreuil, le 9 septembre 2010.

A la page Justice de ce document de 250 pages, le « conseil de modernisation » décide de « poursuivre l'effort de réorganisation » de la PJJ...

Cela se traduit dans le calendrier dès 2011 sur trois points:

- « **poursuite de la réorganisation des structures territoriales** » : ce qui veut dire de nouvelles fermetures de DD, comme nous disons depuis 3 ans, l'objectif est Une direction par région administrative en province et sur l'île de France, l'attente du projet du Grand Paris. L'hypothèse actuelle reste un seule Préfecture pour Paris et Petite Couronne (92/93/94) ce qui conduirait à la même chose dans les administrations...Mais le ministre ayant fumé trop de cigares avec nos impôts, il faudra patienter quelques semaines encore!
- « **fermeture des petits établissements** » comme le demandait l'avis de la Cour des Comptes. Ce qui veut dire à la fois la fermeture des petits foyers, des antennes et autres petites unités, mais aussi un nouveau ratio « directeurs/personnels » qui tendrait vers 1 directeur pour 40/50 personnels et des services énormes! Cela repose la question de la réalité du terrain... La France n'est pas Paris, il n'y a pas les mêmes transports en commun, et parfois, même si nos élites ne contemplent que des cartes plates, il y a des reliefs qui font que les routes ne sont pas des autoroutes... Il faudra un jour leur expliquer!!!
- « **rationalisation de la force d'audit de la PJJ** », structure de « cantonnement » de postes de cadres, l'audit nous semblait hypertrophié par rapport à la taille de la PJJ... Notre vision pessimiste se confirme!

Enfin, et cela nous inquiète, **les « réformes » pour la PJJ s'arrêtent en 2011**: plus rien sur 2012 et 2013! Y'aura-t-il encore une PJJ à cette date? La question est posée, parce que nous faire croire que la casse serait terminée serait se moquer du monde!

Sur le reste du ministère, nous voyons la casse des fonctions supports se poursuivre, avec plus de plates-formes, plus de transferts de compétences, donc toujours moins de personnels...

Mais en allant fouiller ailleurs on apprend que le système de formation doit subir une cure dans toute la Fonction Publique d'État, moins de formation initiale pour aller vers le modèle de la Territoriale où l'on forme en quelques jours ou quelques semaines ses personnels, sur la base de formations d'adaptation... (c'est dans le programme du ministère de la fonction publique)...

Ensuite, la poursuite de la politique de fusion des corps, pour toujours plus de polyvalence. C'est ainsi que le corps des greffiers (8000 agents) sera fusionné avec celui des Secrétaires Administratifs! Cela signe donc la fusion du corps des infirmiers, des ASS du ministère de la justice ou celui des PT ou des psychologues de la PJJ...

La CGT, n'est pas hostile par principe à des fusions, à condition que le projet soit cohérent. Comme les projets sont menés dans l'obscurité et souvent incohérents, nous sommes vigilants. Par exemple, que intérêt à fusionner nos infirmiers dans un corps déjà condamné qui est celui des infirmiers de l'État? Nous pourrions faire les mêmes démonstrations pour tous les autres (y compris les éduc) si nous avions de informations précises sur les projets de fusion parce que la seule logique est une logique financière, sans soucis des missions et de la qualité du service public.

A la CGT nous disons que cela suffit! Dès la rentrée, montrons ENSEMBLE notre détermination à faire reculer le pouvoir.

Après la mobilisation exceptionnelle du 7,

le 23 septembre, il faudra peser pour nos retraites, nos salaires et la défense du service public!